



DOSSIER DE CANDIDATURE

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE TENNIS DE TABLE

LE MANS SARTHE ACADEMIE (LMSA)

Saison 2023-2024

Présentation de LMSA

L'association sportive Le Mans Sarthe Tennis de Table et le comité départemental de la Sarthe de tennis de table sont associés pour animer un centre d'entraînement reconnu par la ligue des Pays de la Loire comme Structure Régionale Associée au Pôle Espoir. Ce centre propose des créneaux d'entraînement à des athlètes en devenir tout en leur offrant la possibilité de construire leurs projets d'études et sportif de niveaux avancés (championnats régionaux à nationaux) et de profiter :

- d'une structure d'entraînement avec une salle spécifique, située au 51 rue Garnier Pagès au Mans et accessible en transport en commun par le Bus - ligne 4 - arrêt Garnier Pagès.
- d'un accompagnement de santé qui sera réalisé par un kinésithérapeute/ostéopathe et un médecin du sport,
- de l'encadrement par quatre éducateurs brevetés d'Etat et des relanceurs,
- d'un programme d'entraînement (mental, physique, tactique et technique) individualisé dans une planification annuelle avec l'aide extérieure d'une préparatrice mentale et d'un préparateur physique.

Etablissements scolaires partenaires et possibilités d'hébergement

Les établissements supports avec partenariats sont les établissements suivants :

- Collèges : Collège Saint Joseph (privé – convention signée), Collège du Vieux Colombier (public - accord de partenariat - convention à signer - demande d'inscription dans la classe SSS rugby avec aménagement scolaire les lundi/jeudi et éventuellement le mardi).
- Lycées : Lycée Sud (public - convention signée) / Lycée Sainte Croix – Saint Charles (privé).

Le document joint, **en annexe 1**, présente les conventions et partenariats mis en place par Le Mans Sarthe Académie avec ces établissements scolaires privés et publics au Mans et les possibilités d'hébergement.

Procédure et calendrier de candidature

A l'attention des familles des élèves de 6ème et plus :

- Pour ceux qui souhaitent l'affectation dans l'établissement public de leur choix, afin de maximiser vos chances, il faut impérativement positionner le Lycée Polyvalent Le Mans Sud en vœux n°1 sur votre fiche de vœux post 3ème avec l'option souhaitée « tennis de table » en partenariat avec ce lycée.
- Pour ceux qui souhaitent l'affectation dans l'établissement au Lycée Saint Charles - Sainte Croix ou au collège Saint Joseph il faut prendre le plus rapidement possible un rendez-vous avec le directeur de l'établissement, à la suite de l'envoi de votre dossier à LMSA. Le planning hebdomadaire sera étudié au mieux par l'établissement afin de libérer les élèves au plus tôt certains jours de la semaine.
- Pour ceux qui souhaitent l'affectation au collège du Vieux Colombier, demander à être intégré dans la classe **SSS Rugby** avec horaires aménagés lundi/jeudi et si possible le mardi ; les élèves hors secteur scolaire devront également constituer un dossier de demande de dérogation (en contactant le secrétariat du collège).

Les candidatures :

- Date limite de retour du dossier de candidature au club LMSTT (par courrier au 51 rue Garnier Pagès 72000 Le Mans ou par mail à l'adresse secretariat@lmstt.net à l'attention du coordonnateur de LMSA) avant le **10 avril 2023 au plus tard**,
- Réunion d'information et de présentation de la structure : jeudi 16 mars à 18h30, 51 rue Garnier Pagès, 72000 Le Mans
- Tests et entretiens d'entrée durant les stages des vacances scolaires d'avril et information des familles des candidats retenus : au plus tard le 2 mai 2023.

Nombre de places disponibles (18) :

- Adhérents au club de LMSTT : 12 places
- Extérieurs au club de LMSTT : 6 places

Une priorité sera donnée aux joueurs (euses) ayants les critères régionaux pour être suivis par la ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire et ne pouvant ou ne souhaitant pas rentrer sur le pôle espoir (joueurs de niveau national) puis à celles et ceux avec un projet sportif cohérent, une marge de progression certaine et motivés pour s'investir sur cette structure (joueurs de niveau régional). Un minimum de 4 à 5 séances d'entraînement (8 à 10 heures) par semaine sera demandé avec la participation aux stages programmés lors des vacances scolaires.

L'engagement sportif et financier :

L'engagement des joueurs (euses) retenu(e)s pour intégrer la structure d'entraînement LMSA doit se faire tout d'abord sur la base du projet individuel et sur une motivation importante portée par la passion du jeu et le goût de l'effort.

Cet engagement est matérialisé par une adhésion financière à LMSA à régler avant la rentrée scolaire. Ce montant est défini pour chaque saison sportive, il est de **170€** pour la saison 2023/2024. Un règlement intérieur est à accepter par le joueur(euse) et les parents reprenant les engagements des parties et présenté lors de la réunion de rentrée fin août 2023.

Le document joint, **en annexe 2**, présente le planning possible d'entraînement sur la salle dédiée de LMSTT.

AUTORISATION PARENTALE

Je / Nous soussigné(e)(s) :

Nom / Prénom :, Père

Nom / Prénom :, Mère

Demeurant :

Autorisons notre enfant :

N° sécurité sociale du joueur :

N° de licence FFTT :

à participer aux séances du centre d'entraînement de Le Mans Sarthe Académie pour l'année 2023-2024, qui auront lieu dans la salle du club située au 51 rue Garnier Pagès au Mans.

Nous autorisons les responsables du centre à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de blessure et de maladie (appel d'un médecin, transport à l'hôpital, etc.).

Nous désirons être prévenu(e)s par téléphone au :

Père :

Mère :

Date et signature(s)

Le/...../.....

ETAT CIVIL

Nom / Prénom du joueur :

Adresse :

Tél. portable :

Adresse mail :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Profession du père :

Numéro de téléphone du père :

Profession de la mère :

Numéro de téléphone de la mère :

BILAN ATHLÉTIQUE
(à compléter par le joueur)

Catégorie :

Club actuel :

N° de licence FFTT :

Entraîneur actuel :

Classement en janvier 2023 :

Niveau des 3 premiers tours de critérium fédéral en 2022/2023 :

Tour 1 :

Tour 2 :

Tour 3 :

Niveau de pratique en championnat par équipe :

Nombre d'entraînements par semaine :

Nombre d'heures d'entraînement par semaine :

Temps de transport hebdomadaire pour aller t'entraîner :

Temps de transport hebdomadaire pour aller en cours :

Problèmes rencontrés en rapport à la pratique du tennis de table :

Quels métiers envisages-tu de faire ?

PROJET SPORTIF (à compléter impérativement)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

À le Mans, le

Signature du joueur :

ANNEXE 1 : Établissements scolaires partenaires et hébergements

| | |
|---|--------------------------------------|
| <u>Collège Privé Saint Joseph</u> | <u>(convention signée avec LMSA)</u> |
| 71 bis avenue du Général Leclerc, 72000 LE MANS | Horaires adaptés Mardi et Jeudi |
| Internat Collège Saint Louis | Partenariat |
| 43 Rue Auvray, 72000 Le Mans | |

| | |
|--|--|
| <u>Collège Public Vieux Colombier</u> | <u>(partenariat avec LMSA, convention à signer)</u> |
| rue de la Briqueterie, 72000 LE MANS | Horaires adaptés Lundi et Jeudi éventuellement le mardi. |

| | |
|--|---|
| <u>Lycée Privé Saint Charles / Sainte Croix</u> | <u>(convention signée avec LMSA)</u> |
| 25 Rue Antoine de Saint-Exupéry, 72000 Le Mans | places disponibles avec horaires adaptés (à préciser en fonction des niveaux) |
| Internat Saint Louis Lycée Privé du Mans | |
| 43 Rue Auvray 72000 Le Mans | |

| | |
|--|---|
| <u>Lycée Public Le Mans Sud</u> + <u>dossier de candidature spécifique au lycée</u> | <u>(convention signée avec LMSA)</u> |
| 128 Rue Henri Champion, 72000 Le Mans | 4 à 5 places disponibles avec horaires adaptés Mardi et Jeudi |
| Internat Lycée Le Mans Sud | |
| 128 Rue Henri Champion, 72000 Le Mans | |

ANNEXE 2 : Planning prévisionnel des possibilités d'entraînement

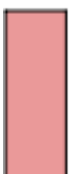
| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | |
|-------|------------|-------|--------------------------------|-------|--|------------------------------|
| 14h00 | | | Individuelle selon planning | | | |
| 14h30 | | | Individuelle selon planning | | | |
| 15h00 | | | Individuelle selon planning | | | |
| 15h30 | | | | | | |
| 16h00 | | | | | | Préparation Physique |
| 16h30 | | | | | | Collective + individuelle |
| 17h00 | | | Collective 16h à 17h15 | | | |
| 17h30 | | | | | | Collective |
| 18h00 | Service | | Préparation Physique | | Service Collective ou Préparation mentale selon planning | |
| 18h30 | Collective | | | | | |
| 19h00 | | | Collective | | | |
| 19h30 | | | | | | |
| 20h00 | | | Collective | | | |
| 20h30 | | | | | | |



Groupe lycéens



Groupe collégiens



Groupe LMSA

Planning Structure Le Mans Sarthe Académie (joueurs hors Le Mans Sarthe TT)

Planning Hebdomadaire actuel : Préciser le type de séance (collective ou Individuelle)/ Horaire.

Préciser l'entraîneur ou relanceur à chaque séance.

Entraîneur référent :

Lundi :

.....
.....

Mardi :

.....
.....

Mercredi :

.....
.....

Jeudi :

.....
.....

Vendredi :

.....
.....

Samedi :

.....
.....

Dimanche:

.....
.....